



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 3024
17 juillet 2026
1,50 € • DOM: 2€



Le journal
d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Macron va-t-en-guerre Ne marchons pas derrière le clairon qui sonne !



PAULA BRONSTEIN GETTY IMAGES EUROPE GETTY IMAGES VIA AFP

Incendies
**Des Canadair ou
des Rafale ?**

Pages 2, 3

Police
**Le permis
de tuer**

Page 5

Moyen-Orient
**La sale guerre
de Trump**

Page 6

Leur société

- Incendies : l'État a d'autres priorités 3
- Pompiers volontaires : les patrons font barrage 3
- Orsec : un plan "chaleurs" pour ne rien faire 3
- Le Pen : pour gouverner au profit des riches 4
- Gauche : dans la panade 4
- Défenseur des droit(e)s 4
- Loi Ripost : nouvel arsenal policier 5
- BRAV-M : les éborgneurs à l'honneur 5
- Présomption de légitime défense : le droit de tuer 5
- Frontex : l'horreur en B.D. 8
- Affaire Dreyfus : commémorer sans offenser l'armée 8
- Secret défense : un bâillon pour la presse 8
- Tour de France : tour de souffrance 12
- Déchets radioactifs : une lame dans l'océan 12

Dans le monde

- Iran - États-Unis : bras de fer inégal 6
- Cisjordanie : la surenchère de l'extrême droite 6
- États-Unis : la police de l'immigration tue encore 6
- Espagne : la grève chez Airbus ne va pas s'arrêter ! 7
- RDC : les soignants d'Ebola protestent 7

Dans les entreprises

- Travailleurs du Champagne : manifestation à Épernay 9
- Fonctionnaires : dégelons les salaires ! 9
- Nos lecteurs écrivent : " Pour la qualité de vie au travail, il y a du boulot " 9
- Morts à la rue : cachez cette misère... 9
- GXO Logistique 10
- SNCF - Noisy-Le-Sec 10
- Dassault - Cergy 10
- CHU Rouen 11
- Parc Disney 11

Agenda

- Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre 12

Ne marchons pas derrière le clairon qui sonne

Le défilé militaire du 14 juillet est paraît-il « hors norme » : davantage de soldats, de chars d'assaut, d'avions de chasse... Il s'agit « d'impressionner », nous dit-on.

Ah, là il y a de l'argent, là il y a des milliards, là il y a de la planification et de l'anticipation pour préparer la guerre ! Les gens meurent chez eux dans leur bouillotte thermique, les hôpitaux ne sont pas climatisés et les moyens pour lutter contre les incendies sont bien trop faibles, mais l'armée est choyée.

Un ancien général de l'armée de l'air a déclaré que : « *Pour mieux défendre la paix, il faut montrer ses muscles* ». Mais qui le gouvernement veut-il impressionner ? Poutine ? Il se moque bien de ce défilé. C'est nous, travailleurs et toute la population, que le gouvernement veut mettre en condition.

Certes, Poutine mène une guerre terrible contre la population ukrainienne et aussi contre sa propre population qu'il embrigade et dont il se sert comme de chair à canon. Mais, en face, le camp des puissances occidentales se comporte de la même manière, à la seule différence qu'il le fait avec la peau de la population ukrainienne, et, en même temps, il la dévalise sous prétexte « d'aider l'Ukraine ». Car derrière la guerre des tranchées, il y a une autre guerre, économique celle-là, où les grands industriels européens et américains pillent l'Ukraine, mettent la main sur ses terres agricoles réputées si fertiles ou sur ses richesses minières comme les fameuses terres rares...

Tous les pays sont engagés dans un réarmement massif. La raison fondamentale en est que l'économie capitaliste mondiale est plongée dans une crise économique profonde et que cette crise attise les rivalités entre grandes puissances. Et les rivalités économiques mènent inévitablement aux rivalités guerrières. La reprise des bombardements sur l'Iran est là pour nous le rappeler car l'enjeu est maintenant la gestion du détroit d'Ormuz où circulent 20 % du pétrole mondial.

Diplomatie, guerre et business s'entremêlent. Le gouvernement français se vante d'être à la tête, avec le Royaume-Uni, d'une « coalition des volontaires », ces États qui se sont dit prêts à envoyer des troupes en Ukraine une fois qu'un

cessez-le-feu aura été décrété. La France espère qu'en étant bien placée dans cette coalition, ses industriels de l'armement comme Thales, Dassault et autres obtiendront des contrats considérables.

Mais, par exemple, les industriels allemands ne voient pas pourquoi ils n'auraient pas leur part du gâteau. Et, alors que les budgets militaires explosent, des collaborations entre grands groupes industriels capotent, comme les projets franco-allemands de l'avion de combat nouvelle génération ou du « char du futur ». Les rivalités entre capitalistes poussent le monde vers la guerre pour des intérêts qui ne sont pas ceux des peuples et des exploités.

Le bluff de Macron sur la prétendue « place de la France dans le monde » vise à nous impressionner et à nous conditionner aux « efforts de guerre ». Pour l'instant, contrairement aux Ukrainiens, aux Russes, aux Iraniens, aux Palestiniens, aux Libanais et à d'autres populations, les bombes nous épargnent. La guerre ne fait pas encore partie de notre quotidien. Mais nos dirigeants, nos capitalistes,

nous y préparent et ils nous font déjà payer cette préparation. Ils nous font déjà payer les armes et les uniformes avec lesquels ils nous enverront combattre pour des intérêts qui ne sont pas les nôtres.

Alors, on ne peut s'opposer vraiment à la guerre sans s'opposer au système économique qui l'engendre. Pour empêcher le capitalisme de nous y mener, il faudra le renverser. Pour les gouvernements qui préparent la guerre, les sentiments pacifistes des peuples sont un état d'esprit qu'il faut briser. Et ils savent comment faire monter les sentiments nationalistes et guerriers dans une opinion publique qui, au départ, voulait la paix. À son échelle, c'est à cela que sert le défilé « hors norme » du 14 juillet.

À nous de prendre conscience de ce qui se trame et de lutter pour enrayer cette marche à la guerre. Et le point de vue fondamental des travailleurs doit être, comme le disait le révolutionnaire allemand Karl Liebknecht lors de la guerre de 1914-1918 : « *L'ennemi principal est dans notre propre pays !* »

Nathalie Arthaud



Incendies : l'État a d'autres priorités

Alors que la forêt de Fontainebleau était ravagée par un incendie qui avait déjà parcouru plus de 2 000 hectares, le préfet de Seine-et-Marne s'est félicité en disant que « tout était prêt ». Il fallait oser.

Plus de 32 000 hectares ont déjà brûlé dans le pays, soit davantage que pendant toute la saison 2025. Le syndicat des pilotes de l'aviation civile affirme que « avec toute la flotte opérationnelle, on peut lutter sur un ou deux chantiers, pas plus », alors que les feux s'allument un peu partout : Pyrénées-Orientales, Drôme, Île-de-France. À Fontainebleau, tous les ingrédients étaient réunis pour la catastrophe. La directrice de l'Office national des forêts affirme que la situation était prévisible à cause de la sécheresse et

d'une importante densité de population.

Tout le monde sait, depuis des années, que les moyens mis en œuvre pour lutter contre les incendies sont sous-dimensionnés. La flotte vieillissante de douze Canadair est largement insuffisante, et ce ne sont pas les deux appareils supplémentaires qui vont améliorer significativement la situation, d'autant qu'ils ne seront livrés qu'en 2028. Quelques hélicoptères viennent en renfort, mais là aussi, c'est le système D : à Fontainebleau, ils sont venus se ravitailler

à une piscine improvisée alimentée par les agriculteurs locaux. Comme à l'hôpital ou dans les écoles, il n'y a là que bricolage. Quant aux reportages montrant un avion militaire transformé en bombardier d'eau, on peut dire que cela vaut mieux que de lâcher des bombes, mais selon un pilote de l'aviation civile, le moyen est inadapté pour les incendies, qui nécessitent de pouvoir se ravitailler en vol et de faire des rotations rapides pour qu'il « pleuve » en permanence.

Comme dans bien d'autres domaines, les impératifs de la lutte contre les incendies se heurtent au problème du financement. Les coupes dans le budget de la protection civile ont



L'incendie en forêt de Fontainebleau.

conduit à supprimer des commandes de Canadair, et il n'est même plus question de renouveler entièrement la flotte des vieux appareils, une promesse vite oubliée qu'avait faite Macron après les gigantesques incendies de 2022. Pourtant, le gouvernement a réussi à trouver les moyens pour commander de nouveaux Rafale : 152 en 2022, et pas moins de 286 en 2026.

Le 9 juillet, des parlementaires, de LFI à la droite, ont déposé une proposition de loi afin de créer un « fonds national d'adaptation des forêts aux risques d'incendies ». Si ce fonds voit le jour et est aussi efficace que celui prévu pour lutter contre les passoires thermiques ou sur l'adaptabilité des écoles, le problème ne risque pas d'être résolu.

Camille Paglieri

Pompiers volontaires : les patrons font barrage

Le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez a appelé les employeurs à libérer leurs salariés engagés comme sapeurs pompiers volontaires. L'annonce a été relayée par les médias, mais n'a cependant rien d'une contrainte à l'égard d'un patronat qui, justement, n'est pas très volontaire....

Nuñez s'est contenté d'envoyer un télégramme aux préfets leur demandant de sensibiliser les chefs d'entreprise à ce sujet. Il y a en France 198 900 pompiers volontaires pour 44 000 professionnels. Une grande partie du dispositif de lutte contre les incendies repose donc sur ces volontaires qui sont pour la plupart des salariés. Ils s'astreignent aux entraînements et aux missions risquées aux côtés des professionnels par esprit de dévouement, et chaque année certains y laissent la vie, comme ce jeune pompier mort le 8 juillet en intervention en Savoie.

Malgré leur rôle indispensable notamment en période d'incendie, rien n'oblige leurs employeurs à les libérer. Les disponibilités sont laissées au libre arbitre de ceux-ci, et dans la majorité des cas ne sont pas acceptées. Les volontaires doivent alors prendre sur leurs congés. Les entreprises peuvent si elles le désirent signer une convention avec

les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) les obligeant à libérer leurs pompiers quelques jours, mais la très grande majorité s'en gardent bien. À une députée l'interrogeant en 2023 sur cette absence de contrainte, le ministre de l'Intérieur de l'époque avait répondu que « ce dispositif souple, correspondant aux réalités individuelles de chaque employeur, était plus adapté ». Dans le département de cette députée, seuls

329 pompiers volontaires sur 2 500 pouvaient alors bénéficier d'une telle convention. Le gouvernement fragilise ainsi la mobilisation des volontaires alors même qu'il refuse d'augmenter massivement les effectifs professionnels.

Si ceux qu'on appelle les « soldats du feu » sont ainsi laissés à la merci de leurs patrons, il est remarquable qu'il n'en aille pas de même pour les soldats des éventuelles guerres impérialistes. Les réservistes de l'armée peuvent prendre dans l'année entre cinq et huit jours qui s'imposent à leurs patrons. On voit où sont les priorités.

Daniel Mescla



SAPEURS-POMPIERS 33

Orsec : un plan « chaleurs » pour ne rien faire

Le gouvernement a déclenché, vendredi 10 juillet, le plan Orsec « chaleurs extrêmes » dans les départements placés par Météo-France en vigilance rouge canicule.

Ce plan, présenté comme « inédit » par la porte-parole du gouvernement, est particulièrement vide. Quelques recommandations sont faites aux employeurs, concernant notamment des éventuels aménagements des horaires de travail, mais elles n'ont aucun caractère contraignant. Pour les suivre, certaines entreprises comme Uber Eats ou Deliveroo ont annoncé suspendre leur activité entre 14 heures et 18 heures mais sans indemniser les travailleurs.

Le principal élément de ce plan est la création de « lieux de fraîcheur pour les personnes vulnérables ». Alors qu'elles sont souvent isolées à leur domicile, le plan prévoit donc de les identifier grâce aux différents registres existants. Mais ceux-ci sont bien souvent incomplets. Fin juin, La Poste avait déjà annoncé qu'elle mettrait les facteurs

à disposition des communes pour aider à repérer ces personnes vulnérables, sans envisager pour autant d'augmenter les effectifs déjà insuffisants en temps normal.

Même si ces personnes étaient identifiées, qui les transporterait ensuite et quel personnel s'occuperait d'eux dans ces centres ? Les ambulanciers, pompiers et soignants sont tous débordés par les conséquences sanitaires de la canicule.

Autant dire que ce plan ne change vraiment rien. Beaucoup de ces centres existent en fait déjà à l'initiative de communes ou d'associations, et ce sont des voisins et des bénévoles qui accompagnent les personnes en danger. Souvent la solidarité entre habitants a permis de pallier dans une certaine mesure l'inaction gouvernementale, de plus en plus visible.

Jean Pollus

Le Pen : pour gouverner au profit des riches

Après l'annonce de sa peine calibrée pour lui permettre de se présenter à l'élection présidentielle, Marine Le Pen enchaîne les tournées, rattrapant le temps perdu pour reprendre le devant de la scène, un pas devant sa doublure dépitée Bardella.

Il fut un temps où Le Pen appelait à « renforcer drastiquement les peines dans les affaires de corruption en matière d'inéligibilité pour les élus » et affirmait le regard clair « Moi, ma veste, elle est immaculée. Et ils auront beau essayer de s'agiter, ils n'arriveront pas à me salir, parce que j'ai une éthique, j'ai une morale. » Aujourd'hui peu lui importe que les médias aient ressorti ces déclarations aussi mensongères que dépassées. Le pouvoir qu'elle guette depuis tant d'années lui paraît désormais à portée de main.

Du côté des donneurs d'ordre, la classe capitaliste

qui l'emploiera si elle arrive à la première place, certains se montreraient un peu inquiets quant au projet du RN. C'est ce qu'estiment des commentateurs bien introduits, comme ceux des quotidiens *Le Figaro* et *Les Echos*. À en croire le premier qui cite un grand patron, ce projet laisserait entrevoir « une économie administrée à la soviétique ». Selon le second, les patrons étaient « sensibles au discours pro-business de Jordan Bardella, à sa déclaration d'amour aux très grands groupes tricolores » et le voyaient comme « moins dirigiste, plus européen, plus

moderne, plus favorable à l'union des droites » que Le Pen.

En fait, le programme du RN, identique à celui du FN de Le Pen père et fille, témoigne d'une profonde hostilité aux intérêts de la classe ouvrière, par exemple quand il prétend augmenter les salaires par des exonérations de cotisations sociales sans prendre sur les profits patronaux. Et rappelons que les députés RN ont voté contre l'augmentation du smic. Il en va de même quand il programme des suppressions d'emplois dans les services publics ou entretient savamment un flou sur le recul de l'âge de la retraite. Prétendre faire baisser la dette – celle creusée par le grand patronat – en supprimant les aides aux plus précaires, migrants et sans-papiers, aux chômeurs,



n'est qu'une façon de s'attaquer à l'ensemble des travailleurs, en les appauvrissant, et, de plus, en essayant de diviser leurs forces face à leurs exploiters.

En fait de « coup de pied dans la fourmilière », de coup de balai parmi les politiciens des partis traditionnels, c'est un sérieux coup de main que Le Pen, tout autant que son second Bardella, se propose de fournir au grand patronat et à tous

ceux qu'ils côtoient déjà, l'un comme l'autre, dans les colloques des organisations patronales comme dans les dîners d'affaires.

Avec de telles offres de service à un petit monde où la seule règle est le profit, pourquoi donc la bourgeoisie Le Pen, la châtelaine de Saint-Cloud, pourrait-elle être gênée par les peines à purger ou les règles éthiques à respecter?

Viviane Lafont

Gauche : dans la panade

Faute de crouler sous les électeurs, la gauche de gouvernement croule sous les candidats à l'élection présidentielle. Ses différentes composantes tentent donc depuis des mois de se mettre d'accord sur le moyen de faire émerger celui ou celle qui portera ses couleurs.



Le dernier épisode a été, dimanche 12 juillet, l'interruption volontaire de la primaire de la gauche, votée par 14 000 adhérents du PS. Il sera donc organisé un vote entre les seuls adhérents socialistes et ceux de Place publique.

Cela ne résoudra pas le trop-plein de candidats à gauche. Cela va des dirigeants du PS, qui se battent en fait pour prendre ou

garder la main sur leur parti, les ex-gloires de ce même parti, de Ségolène Royal à Bernard Cazeneuve, la ou les porte-parole de l'écologie, les députés en rupture de ban de LFI, comme François Ruffin. Il y a aussi François Hollande, ancien président de la République, qui espère revenir, sur un malentendu. Il y a bien sûr Raphaël Glucksmann, vîpère que le PS a réchauffée

dans son sein en lui offrant la tête de liste à l'élection européenne de 2024 et qui veut désormais toute la place. Et il y a évidemment ceux qui sont déjà candidats, Jean-Luc Mélenchon, qui somme les autres de se rallier à son panache blanc et Fabien Roussel, qui n'a pas les moyens d'obliger qui que ce soit, ni même probablement de maintenir sa candidature.

Tous ces partis de gauche ont participé au pouvoir, c'est-à-dire qu'ils ont trahi leurs promesses, menti aux travailleurs et accompagné les coups portés par le grand patronat ou à son profit. Ils n'ont aujourd'hui rien d'autre à proposer que ce qu'ils ont déjà fait, à quelques nuances près. Ils parlent donc dans le vide à un électeurat qui s'abstient désormais en grande partie. Ainsi, faute de soutien populaire, les divers concurrents n'ont pour se départager que les coups politiques et les sondages, tous les événements artificiels commentés par la petite coterie des journalistes politiques et des instituts spécialisés.

Cela inquiète des millions d'électeurs de gauche

qui, s'ils n'ont plus guère d'illusions sur les « jours heureux » que ces gens peuvent leur apporter, se demandent comment éviter les jours malheureux que Le Pen leur promet. La question et l'inquiétude sont légitimes, mais la gauche de gouvernement n'a certainement pas la réponse, unie ou dispersée. Il suffit

de se rappeler que la gauche unie a porté au pouvoir un serviteur avéré du grand patronat, Hollande, lequel a accouché de Macron, pour qui la gauche a voté comme un seul homme, deux fois de suite, continuant à accompagner le glissement réactionnaire de la société et pavant ainsi la voie à Le Pen.

Paul Galois

Défenseur des droit(e)s

Le 7 juillet Macron a proposé aux parlementaires de nommer le sénateur LR François-Noël Buffet au poste de Défenseur des droits. Les multiples associations de défense des droits des personnes, des enfants, des minorités, des sans-papiers, des migrants, des handicapés, etc., ont souligné la triste ironie de cette proposition.

Le sénateur Buffet s'est en effet illustré par toutes les positions réactionnaires possibles : contre le mariage pour tous, contre la constitutionnalisation du droit à l'IVG, contre l'aide médicale aux migrants et, en général, contre les migrants, les

sans-papiers et les gens du voyage. Le charger de la défense des droits des personnes maltraitées par les puissants et avant tout par l'administration équivaut donc à nommer un curé à la défense de la laïcité ou un militaire à celle de la culture.

Il se pourrait que cette proposition soit faite pour flatter la droite et l'extrême droite de façon que les députés et sénateurs de ce bord laissent passer d'autres nominations, Macron ayant encore quelques serviteurs à recaser. En fin de mandat, soigner ses amis compte plus que d'entretenir l'illusion du droit des gens.

P. G.

Loi Ripost: **nouvel arsenal policier**

Le 15 juillet, l'Assemblée nationale devait voter la loi Ripost, déjà examinée au Sénat, dans une version aussi répressive que le projet déposé par le ministre de l'Intérieur Nuñez.

Sous prétexte d'apporter des « réponses immédiates aux phénomènes troublant l'ordre public » (Ripost), dont la drogue, le ministre de l'Intérieur a déposé cette nouvelle loi pour renforcer l'arsenal juridique – déjà considérable – à la disposition de la police, des douaniers et des préfets. Présentée fin mars par le gouvernement, adoptée le 26 mai par le Sénat, examinée du 7 au 10 juillet par une Assemblée clairsemée qui en a rétabli les pires dispositions, la loi devrait être adoptée avant la fin juillet.

Elle aura été examinée en un temps record.

Dans un grand fourretout, cette loi donne des droits supplémentaires aux procureurs et aux préfets, sans l'intervention d'un juge et donc avec plus d'arbitraire, pour agir contre de supposés délinquants. Parmi les dizaines de mesures, la garde-à-vue pourra être prolongée jusqu'à 72 heures dans les cas jugés graves. Les procureurs pourront transmettre à tous les services de renseignements des informations couvertes par le secret de l'enquête. La

police pourra utiliser sans entrave des drones, ainsi que des logiciels de reconnaissance faciale, pour surveiller des manifestations ou des rassemblements. Les agents de police et de gendarmerie ne seront plus identifiés par leur nom et prénom mais par leur seul matricule. Les visites domiciliaires seront facilitées.

Parmi les « délinquants » ciblés par ces mesures, les organisateurs de free parties, ces grands rassemblements musicaux non déclarés, pourront être condamnés jusqu'à deux ans de prison. Sous prétexte de combattre les squatteurs, les quelque 50 députés présents lors de la discussion

à l'Assemblée ont durci la loi. Alors que Nuñez voulait autoriser les expulsions administratives, par ordre d'un préfet, des logements de meublés saisonniers, les députés ont étendu la mesure au squat des locaux commerciaux, agricoles ou professionnels. Cet amendement vise les associations de défense des sans-abri qui organisent l'occupation de locaux commerciaux ou de

bureaux vides car les procédures d'expulsion étaient plus longues.

Votée par les députés macronistes, de la droite et du RN, cette nouvelle loi renforce les prérogatives de l'appareil d'État contre les jeunes des quartiers, les pauvres, les militants et tous ceux qui ne marchent pas assez droit. Elle nécessiterait bien une riposte!

Xavier Lachau



BRAV-M: les éborgneurs à l'honneur

Yeux arrachés, mains broyées, dents cassées... Ce n'est pas avec ce genre de « médailles » que la BRAV-M a défilé ce 14 juillet sur les Champs-Élysées.

Pour la première fois, ils étaient douze membres de la « Brigade de répression de l'action violente motorisée » – sept motos avec conducteur et passager – à se joindre à la foire des marchands de canons.

Créée en 2019 en pleine révolte des Gilets jaunes, la BRAV-M est devenue le symbole de la violence des forces de répression de l'État quand il répond à la colère sociale. Héritière

directe des voltigeurs, dissous après la mort de Malik Ousseine en 1986, cette unité est associée aux charges brutales, aux blessures et interpellations violentes de manifestants.

Le tableau d'horreur de la BRAV-M est parlant. En 2025, plusieurs policiers de la brigade ont été condamnés pour des violences commises lors des manifestations contre la réforme des retraites; en 2023, d'autres

policiers l'ont été pour des violences et des menaces à caractère sexuel visant un étudiant tchadien, ou pour violences en réunion à caractère raciste et sexiste, avec complicité d'agression sexuelle. Un enregistrement avait révélé leurs menaces: « Toi, je t'aurais bien pété les jambes... La prochaine fois, tu monteras dans une ambulance. »

En mettant à l'honneur cette brigade sur les Champs-Élysées, Emmanuel Macron ne célèbre pas seulement une unité de police:

il honore l'impunité des violences policières.

Derrière les drapeaux et les cérémonies bleu-blanc-rouge, le pouvoir rappelle

qu'il mène aussi une guerre sociale contre la classe ouvrière, et la jeunesse des quartiers populaires.

Christian Chavaux

Présomption de légitime défense: le droit de tuer

Une pétition contre la loi sur la « présomption de légitime défense » pour les policiers et gendarmes, adoptée à l'Assemblée nationale le 7 juillet, avait reçu, lundi 13 juillet, plus de 600 000 signatures.



La pétition a été déposée par le père d'un jeune homme de 19 ans, tué en 2021 à Marseille par un tir policier lors d'un contrôle routier.

Avec cette nouvelle loi, les policiers et gendarmes seront présumés avoir agi en respectant la réglementation, qui leur permettait déjà de tirer sur des personnes ou des véhicules dans certaines circonstances, par exemple s'ils prennent la fuite et sont susceptibles de menacer la vie d'autrui. Mais ils n'auront plus à prouver que leur tir était légitime. En outre, la garde à vue immédiate des policiers ayant tiré n'aura plus lieu d'être. Les agents mis en cause auront donc tout le temps de se concerter

sur une version « acceptable » des faits.

La loi a été proposée par un député Les Républicains, Éric Pauget, et soutenue par le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, et le gouvernement. Elle a évidemment été votée par les députés d'extrême droite, pour qui la présomption de légitime défense était une revendication depuis l'époque de Jean-Marie Le Pen, mais aussi par ceux de droite et une très large majorité de ceux du camp présidentiel. Les députés de gauche ont voté contre.

Après le vote, des familles et des proches de victimes de tirs policiers qui assistaient au débat depuis les tribunes de l'Assemblée,

dont Assa Traoré, la sœur aînée d'Adama Traoré, tué par la police en 2016, ont manifesté leur colère en reprenant le slogan: « Pas de justice, pas de paix », et ont été évacués.

La France est le pays de l'Union européenne qui compte déjà le plus de tués et de blessés par les forces de répression: 49 morts en 2025, dont 19 par des tirs d'armes à feu; 22 morts depuis le début de 2026. Preuve s'il en faut que la loi était loin, jusqu'à aujourd'hui, d'empêcher la police de tirer, mais le gouvernement veut aller encore plus loin en garantissant par avance l'impunité à ceux qui ont la gâchette facile.

Hélène Comte

Iran – États-Unis: bras de fer inégal

Le 8 juillet, trois semaines après la signature du protocole d'accord censé mettre fin à la guerre entre les États-Unis et l'Iran, les bombardements ont repris avec comme enjeu le contrôle du détroit d'Ormuz.

Sous prétexte que les Gardiens de la révolution ont attaqué des navires commerciaux qui emprunteraient le détroit sans respecter le couloir imposé par l'Iran, les États-Unis ont bombardé des dizaines de sites iraniens pendant plusieurs jours. Une nouvelle fois, la circulation dans ce détroit, par lequel transite un cinquième du

pétrole consommé dans le monde et des produits essentiels comme les engrais ou l'hélium, est bloquée.

Les tirs de drones iraniens et les bombardements américains, qui menacent la vie des marins, tuent des civils en Iran et dans les pays voisins, font partie d'un bras de fer inégal. En acceptant de signer un accord, le 17 juin

à Versailles, Trump avait dû reconnaître que, malgré des destructions massives, la guerre israélo-américaine n'avait pas réussi à faire tomber la république islamique et qu'il devait négocier avec ce régime qui tient tête aux États-Unis depuis 47 ans. Cet accord ne signifiait pas la paix mais l'ouverture de discussions autour de la levée des sanctions économiques, de la fin de l'embargo, du dégel des avoirs iraniens bloqués dans divers pays, du programme nucléaire iranien et bien sûr

Cisjordanie: la surenchère de l'extrême droite

Le 8 juillet, le représentant démocrate américain Ro Khanna en visite dans les ruines de Khirbet Zanuta, dans les collines du sud d'Hébron, a vu sa délégation encerclée par des colons armés, et a subi menaces et insultes.

Arrivée sur place, l'armée israélienne a d'abord pris fait et cause pour les colons, reprochant à la délégation américaine une « visite non coordonnée », avant de finir tout de même par la libérer.

Quelques jours après, le 11 juillet, une équipe de journalistes de CNN a été attaquée elle aussi par des colons, près de Sinjil, près de Ramallah. La police israélienne a été obligée d'arrêter quatre personnes suspectées d'avoir participé à cette agression.

Depuis octobre 2023, les violences en Cisjordanie occupée connaissent une aggravation sans précédent: multiplication des attaques par les colons, agressions physiques, incendies,

destructions de maisons, de mosquées, de véhicules, vols de bétail et arrachage d'oliviers. Des villages bédouins ont été progressivement vidés de leurs habitants sous la pression des violences et des démolitions.

Cette accélération s'inscrit dans une surenchère permanente au sein de la coalition de Netanyahu. Chacune des différentes composantes de l'extrême droite israélienne cherche à apparaître comme plus déterminée que les autres, à imposer une annexion irréversible de la Cisjordanie occupée. Bezalel Smotrich, ministre des Finances et chef du Parti sioniste religieux, assume ouvertement cette revendication. Dans cette

perspective, il a poursuivi la construction de milliers de logements, dont 2 162 unités en juin, et de voies de communication réservés aux colons sur des terres prises aux Palestiniens.

L'exposition internationale de cette politique du fait de l'incident avec le représentant américain ne semble d'ailleurs pas gêner Smotrich: elle confirme au contraire sa détermination personnelle à poursuivre l'annexion coûte que coûte de la Cisjordanie.

Fort de l'impunité que lui permet le soutien plus ou moins ouvert des grandes puissances impérialistes, l'État israélien mène une politique consistant à régler la « question palestinienne » en se débarrassant des Palestiniens. Cette fuite en avant prépare de nouvelles catastrophes, y compris pour la population israélienne elle-même.

Christian Chavaux



des modalités de circulation dans le détroit. Le simple fait que les États-Unis soient obligés de négocier ces modalités, alors que la circulation était complètement libre avant la guerre, illustre l'échec de Trump.

Les discussions entre la première puissance impérialiste qui veut régenter le monde et les Gardiens de la révolution qui défendent leurs intérêts, c'est-à-dire ceux de la bourgeoisie iranienne, se déroulent avec des revolvers chargés sur la table. Comme l'a formulé un proche du guide suprême, le contrôle du détroit d'Ormuz « est plus important que des dizaines de bombes atomiques ». Les Gardiens de la révolution cherchent à imposer que tous les navires passent par un couloir proche de leurs côtes et paient une redevance sous prétexte qu'ils assurent leur sécurité. Trump, au nom d'une puissance qui n'a aucune proximité géographique avec ce détroit, fait exactement la même chose. Il crie à la prise d'otages, exige « la liberté de circulation »

mais demande qu'en échange, chaque navire paie une taxe aux États-Unis.

Il est maintenant évident qu'il ne suffit pas d'avoir la plus grande puissance militaire au monde pour devenir « le gardien d'Ormuz ». Pour imposer une réelle liberté de navigation dans le fameux détroit, les États-Unis devraient neutraliser les forces militaires et la marine de l'Iran. Cela supposerait, à une échelle ou à une autre, la reprise d'une guerre coûteuse et peut-être le débarquement de troupes américaines au sol, avec toute l'impopularité que cela aurait aux États-Unis. Malgré ses rodomontades, Trump n'a pas, à quelques mois des élections de mi-mandat en novembre, les moyens politiques d'une telle offensive. Cela n'empêchera pas la poursuite d'un état de guerre qui plonge des dizaines de millions d'habitants du golfe Persique et du monde dans l'angoisse et prolonge les privations de la population iranienne.

Xavier Lachau

États-Unis: la police de l'immigration tue encore

Le 13 juillet dans le Maine, un jeune Colombien de 26 ans, Jose Sebastian Guerrero, a été tué par un agent de la police anti-immigration, ICE, alors qu'il travaillait légalement comme livreur.

Le 7 juillet, au Texas, les agents de l'ICE avaient encore abattu un homme, Lorenzo Salgado Araujo, citoyen mexicain, père de trois enfants, résidant aux États-Unis depuis plus de trente ans. Sans papiers, il était à la tête d'une petite entreprise du bâtiment.

Les deux hommes auraient été confondus par les agents de l'ICE avec une autre « cible » faisant l'objet d'une procédure d'expulsion.

Et dans les deux cas, la police prétend que les victimes avaient tenté de prendre la fuite, versions remises en

cause par des témoins.

Sous le second mandat de Trump, 52 personnes sont décédées dans des centres de rétention de l'ICE et onze ont été tuées lors de ses interventions. Les arrestations ont atteint dernièrement le chiffre record de 2 000 par jour. À Minneapolis, cet hiver, la mobilisation de la population avait fini par obtenir le départ de l'ICE. C'est bien elle qui peut mettre en échec cette police qui, en s'attaquant aux travailleurs immigrés, vise à terroriser toute la classe ouvrière.

Mathieu Servan



En Cisjordanie, des colons israéliens protégés par l'armée empêchent les Palestiniens d'aller vers leurs terres.

Espagne : la grève chez Airbus ne va pas s'arrêter !

Depuis le 1^{er} juillet, les salariés d'Airbus en Espagne sont en grève. Elle a débuté à Getafe, près de Madrid, dans la plus grande usine du groupe, où travaillent 9 000 personnes.

Depuis des années, la direction s'attaque aux conditions de travail : les arrêts maladie ne sont plus intégralement payés, les congés sont imposés en août, l'accès à la cantine a été interdit aux ouvriers. L'entreprise a proposé une hausse de 3 % des salaires, ce qui a été vu comme ridicule compte tenu de l'inflation et des bénéfices historiques de l'entreprise : 5,2 milliards d'euros en 2025. Enfin, en avril dernier, Guillaume Faury, le PDG, a annoncé que les jours de télétravail seraient réduits à un par semaine. Ça a été la goutte d'eau qui a fait déborder un vase déjà bien trop plein.

Commencée le 1^{er} juillet, la grève a rapidement été un succès, bien que des syndicats majoritaires s'y soient opposés. Le syndicat

Commissions Ouvrières, majoritaire chez les ouvriers, a déclaré que « la grève ne devait pas être une fin en soi », et qu'elle pourrait avoir lieu, mais seulement à partir du 7 septembre. Cela n'a pas découragé les grévistes. Face au succès du mouvement, certains syndicats comme la CGT et l'UGT ont apporté leur soutien sous la pression des syndiqués.

Beaucoup de salariés font grève pour la première fois et ont dû s'organiser eux-mêmes. C'est surtout lors des assemblées quotidiennes que les décisions sont prises et que les revendications sont votées. Dès le 3 juillet, les travailleurs des bureaux en grève ont tenté de convaincre les ouvriers de rejoindre le mouvement en organisant des assemblées à 10 heures,



Vote lors d'une assemblée de grévistes.

l'heure de leur pause. Depuis le 9 juillet, nombre d'ouvriers se sont joints à la grève. C'est l'occasion d'un rapprochement entre travailleurs des bureaux, techniciens et ouvriers d'atelier.

Depuis le début, les assemblées sont très suivies. Les travailleurs scandent « *esto no se parra* » (ça ne va pas s'arrêter) et ont tous à l'esprit que l'unité face à la direction est leur meilleure arme. Ils s'organisent en groupes de travail pour mener à bien les actions nécessaires. Le premier groupe a été celui

de la sonorisation, ce qui a permis d'améliorer considérablement la qualité sonore de l'assemblée du lendemain. Un programme de revendications est en cours avant d'être voté en assemblée, puis transmis à la direction. Les grévistes demandent entre autres 9 % d'augmentation, le respect du paiement des arrêts maladie et de la flexibilité dans la prise des congés.

À la suite de ces mobilisations à Getafe, les autres usines d'Espagne (situées à Séville, Cadix, Albacete) ont commencé à se rallier au

mouvement, organisant des assemblées et votant à main levée pour décider la grève. Illescas, l'usine de Tolède, est la dernière à se joindre au mouvement. Il est question d'une manifestation nationale le 27 juillet réunissant tous les sites.

L'issue du mouvement dépendra de la capacité des travailleurs à diriger, comme ils ont commencé à le faire à Getafe, et à maintenir l'unité qui a permis de l'entendre à l'ensemble de l'entreprise. Vive la lutte des travailleurs d'Airbus !

Laura Gomez

RDC : les soignants d'Ebola protestent

Autour du 10 juillet, les soignants de la région d'Ituri, épicentre de l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC), se sont mis en grève pour recevoir leurs salaires et dénoncer leurs conditions de travail.

La nouvelle épidémie a démarré fin avril dans l'est de la RDC, en Ituri, dans le

Nord et le Sud Kivu, et menace l'Ouganda et le Soudan du Sud, voisins.



Combien d'autres n'ont pas d'équipement ?

Ces régions connaissent une guerre depuis 30 ans, où différentes factions, armée congolaise comprise, se disputent le contrôle de minerais pour le compte de grands groupes occidentaux. La ville de Mongwalu, d'où est partie l'épidémie, abrite pour sa part d'importantes mines d'or où des mineurs artisanaux accourent d'autres régions et des pays voisins tentent leur chance. L'exploitation y continue aujourd'hui du matin au soir, comme si de rien n'était.

L'épidémie a fait à ce jour plus de 600 morts recensés, et certainement bien plus. Elle se propage vite. Les soignants manquent de moyens pour prendre en charge les malades. Leur suivi et celui des cas contacts se fait sur papier, ce qui complique la circulation des informations, et les tests de diagnostic prennent plusieurs jours car les laboratoires sont débordés. La plupart des centres médicaux ne sont pas équipés pour recevoir les malades, et les ambulances pour les transférer manquent. Dans les débuts

de l'épidémie, les soignants manquaient d'équipements de protections. Certains ont même été contaminés et 35 en sont morts.

Dans ces conditions, soigner les malades d'Ebola signifiait non seulement risquer sa vie, mais aussi devenir un vecteur de l'épidémie. Il n'y avait pas d'eau de Javel dans les centres de soin, ni même d'eau potable. Sans doute en est-il encore de même aujourd'hui dans bien des centres de secours.

La population, habituée aux exactions des autorités, se méfie des soignants, ce qui ne fait bien sûr qu'ajouter une difficulté à la lutte contre l'épidémie. Les soignants font face à des malades qui se cachent, qui fuient les hôpitaux, à des cas contacts qui se dissimulent, par ignorance ou par peur. Ils ont même subi des agressions, l'un d'entre eux explique avoir perdu une dent pendant une intervention, son véhicule ayant été attaqué à coups de pierres. Et pour couronner le tout, les soignants d'Ituri n'ont

pas reçu de salaire depuis mi-mai et l'émergence de l'épidémie.

Face à cette situation catastrophique, ceux de la ville de Buna étaient en grève, réclamant d'être payés pour le travail qu'ils font, mais aussi d'avoir de quoi soigner sans risquer leur vie. Ils ont été rejoints par d'autres travailleurs, notamment ceux qui organisent les enterrements sécurisés, et la grève s'est étendue à la ville de Rwampara.

Le gouvernement congolais, à 1 700 km de là, affirme avoir pris la mesure de la situation, mais cette grève pourrait bien l'obliger à changer son discours et à cacher le mépris manifesté envers ceux qu'il a envoyés au front. Dans son arrogance et celle de toutes les autorités, gouverneurs, chefs militaires, corrompus jusqu'à la moelle et coutumiers des détournements de fonds, on retrouve celle des grandes puissances qui se disputent les richesses du sous-sol.

Antoine Stein

Frontex : l'horreur en B.D.

Après l'adoption par le Parlement européen d'un règlement renforçant les renvois de migrants, une brochure de Frontex, la police des frontières européennes, publiée en 2024, est réapparue sur certains réseaux.



La version 4-11 ans du guide de Frontex.

Ce « guide sur le retour » ludique, destiné aux enfants expulsés, explique : « Tu seras dans une nouvelle maison, une nouvelle école. N'aie pas peur de découvrir de

nouvelles choses. Ton (a) nouveau (elle) instituteur (trice) sera peut-être gentil (le), tu pourras te faire de nouveaux amis sympathiques et découvrir de nouveaux bonbons ! »

On croit rêver, un cauchemar, en réalité, car il s'agit bien d'expulsions. Ces « nouvelles maisons » sont les tentes de camps de réfugiés où s'entassent, partout dans le monde, ceux qui ont dû fuir. Si ces enfants pouvaient réellement aller à l'école et avoir un avenir, leurs parents n'auraient jamais franchi des déserts et des mers en prenant des risques immenses. Quant aux bonbons...

Tout le reste est à l'avenant. Des encarts invitent les enfants à écrire leurs impressions sur leur propre expulsion. Le livre ose conseiller aux parents : « N'oubliez pas que les enfants vont bien lorsque leur famille se porte bien. » Sans doute devront-ils s'en souvenir au milieu des aboiements des chiens policiers ou en faisant la queue pour accéder à l'unique latrine infecte de leur centre de rétention. Ces centres, illustrés dans la brochure par des enfants jouant à la balançoire, sont décrits comme des « bâtiments avec d'autres familles qui attendent de voyager ». Ce sont juste des prisons.

Le Parlement européen légalise la création des centres de rétention et de tri d'êtres humains dans

des pays hors Union européenne (UE). Avec le même souci de « vérité » que dans le guide de Frontex, ceux-ci sont qualifiés de « hubs de retour » alors que leur emplacement est sans rapport avec le pays d'origine des expulsés. En 2025, plus de 130 000 personnes ont été expulsées hors de l'UE. Mais l'institut européen de statistiques ne publie pas le nombre d'enfants parmi eux. Il ne publie pas non

plus la proportion d'expulsés qui tentent à nouveau la traversée, alors même qu'ONG et journalistes indiquent depuis longtemps qu'elle est énorme. En plus d'être inhumaine, la politique d'expulsions est une complète aberration dans un monde ravagé par le capitalisme, où migrer est pour des millions de personnes la seule possibilité d'espérer un avenir.

Thomas Baumer

Affaire Dreyfus : commémorer sans offenser l'armée

Le 12 juillet, pour célébrer les 120 ans de la reconnaissance de l'innocence du capitaine Dreyfus, une statue a été érigée sur l'île de la Cité, à Paris, près de la Cour de cassation, l'institution qui a annulé sa condamnation en 1906.

Commandée en 1984, la statue devait être dressée à l'origine dans la cour de l'École militaire. Mais devant le refus de l'armée, les gouvernements, de gauche comme de droite, avaient reculé, sans parvenir à lui trouver une place. Il a donc fallu attendre plus de 40 ans pour que la statue trouve un emplacement. Cela en dit long sur la frilosité des gouvernants, toute couleur politique confondue, face à l'institution militaire, restée tout autant imprégnée d'idées réactionnaires qu'elle l'était à l'époque de Dreyfus.

Lors de la cérémonie, Macron a dénoncé l'antisémitisme et vanté les

« valeurs de la République ». Pourtant l'affaire Dreyfus, qui était loin d'être une simple erreur judiciaire, a montré au contraire que les idées les plus réactionnaires étaient parfaitement compatibles avec la république. En effet, en 1894, le capitaine Alfred Dreyfus avait été condamné au bagne à perpétuité, sur la base de faux documents fabriqués par l'armée, pour avoir livré des secrets à l'Allemagne. Dans un contexte de montée guerrière et nationaliste, les gouvernements préparaient les esprits à la revanche à prendre sur l'Allemagne, après la défaite de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine.

Pour l'état-major, Dreyfus était le coupable idéal, triplement suspect en tant que juif, alsacien et républicain.

Aujourd'hui, 132 ans après le début de l'affaire Dreyfus, dans la continuité de ses prédécesseurs, Macron s'est bien gardé de mettre en cause la responsabilité de l'armée et son rôle dans la propagation de l'antisémitisme qu'il prétend combattre.

Margaux Revol

Secret défense : un bâillon pour la presse

La cour d'appel de Paris vient d'ordonner, le 8 juillet, la reprise de l'enquête judiciaire visant à identifier les sources du média en ligne Disclose, qui avait mis en lumière la complicité de l'État français avec la dictature égyptienne.

En 2021, Disclose révélait en effet que des renseignements fournis par l'armée française avaient permis à l'Égypte de bombarder des civils soupçonnés de contrebande à la frontière libyenne. Ces révélations jetaient une lumière crue sur la réalité de l'opération Sirli, entamée en 2016 conjointement par la France et l'Égypte, et censée lutter contre le terrorisme.

Gêné par ce coup de projecteur, le ministère des Armées avait alors porté plainte pour violation du secret défense. En septembre 2023, le domicile d'Ariane Lavrilleux, la journaliste de Disclose à l'origine des

articles incriminés, avait été perquisitionné et elle-même placée en garde à vue pendant 39 heures. En octobre 2025, elle bénéficiait d'un non-lieu, au motif que les révélations relevaient de l'intérêt général. Mais le parquet a aussitôt fait appel de cette décision.

En outre, un ingénieur militaire, soupçonné d'avoir transmis à la journaliste des informations sur l'opération Sirli, était renvoyé en procès pour « compromission du secret de la défense nationale ». Il encourt sept ans de prison et 100 000 euros d'amende. Le média Disclose fait par ailleurs l'objet d'une autre plainte pour « diffamation

publique » déposée par Thales : un article publié en juin 2024 accusait le fabricant d'armes français de livrer à l'armée israélienne des composants pour les drones utilisés à Gaza.

Réagissant à la relance de l'enquête, Ariane Lavrilleux dénonce un acharnement qui vise « à faire peur à tous les lanceurs d'alerte, à toutes les personnes qui prennent des risques au quotidien pour faire émerger des informations cruciales sur des mensonges de l'État, sur des crimes, sur des injustices ». Ces menaces ne servent pas seulement à couvrir les basses œuvres de l'impérialisme français et de ses marchands de canons. L'État cherche dès maintenant à intimider toute la population pour la faire marcher au pas.

Mathieu Servan



Travailleurs du Champagne : manifestation à Épernay

Plus de 500 travailleurs du champagne se sont rassemblés à Épernay jeudi 9 juillet. Des arrêts de travail massifs et des grèves ont été observés en production avec des taux de 80 à 90 %.

Ces travailleurs entendaient s'opposer à la dénonciation, fin juin, par l'Union des Maisons de Champagne (UMC), dont les poids lourds sont LVMH, Pernod-Ricard et Vranken-Pommery, de l'accord régissant les primes de fin d'année. Ils veulent remettre en cause leurs

modalités de calcul en introduisant des dégrèvements pour les absences de courte durée. Un objectif visé est d'empêcher les grèves. Les travailleurs perdent déjà le salaire correspondant à la durée de la grève, demain ce serait la double peine. Chez Deutz, la direction n'a

pas attendu l'UMC pour passer à l'offensive puisque les ouvriers se sont vu retirer 100 euros de prime pour 15 minutes de grève !

L'attaque intervient à quelques semaines des vendanges, alors que ces dernières années, elles se sont faites dans des conditions terribles concernant l'hébergement, ou même avec des morts lors de la canicule de 2023. Alors que tout le monde a en mémoire ces



« vendanges de la honte », l'UMC répond par une véritable provocation.

Avec l'aide de médias complaisants, les maisons de champagne crient misère car le champagne se vend un peu moins, oubliant qu'une des causes est qu'elles ont augmenté leurs prix en moyenne de 20 % au

cours des dernières années. Les profits continuent néanmoins de couler à flots et la mesure décidée ne vise qu'à en faire suer encore un peu plus aux travailleurs.

D'autres actions sont donc en préparation et pourraient intervenir au moment clé des vendanges.

Correspondant LO

Fonctionnaires : dégelons les salaires !

Continuant la politique de blocage des salaires qui dure depuis déjà trois ans, le gouvernement a annoncé la poursuite du gel du point d'indice pour les fonctionnaires pour 2027.

Le point d'indice sert de base au calcul des salaires dans la fonction publique. Son gel signifie de fait une baisse réelle du pouvoir d'achat, car les prix, eux, sont loin d'être gelés. L'inflation officielle a beau être de 0,9 %, tout le monde peut constater que les prix de l'essence, de l'énergie, de l'alimentation, ont connu des augmentations bien supérieures. Le ministre des

Comptes publics déclare très ouvertement qu'il fera 2,4 milliards d'économies en privant les travailleurs de la fonction publique d'une augmentation de 1 % pour l'année à venir. Les ministres peuvent bien saluer le courage des soignants, des pompiers ou des agents territoriaux, c'est pour mieux leur faire les poches. Car c'est bien là le fond de l'affaire. Le gouvernement

prétend faire toujours plus d'économies et cherche 9 milliards de coupes budgétaires à faire, soi-disant pour résorber le déficit public.

Le ministre assume vouloir privilégier les augmentations individuelles, qui ne remplacent pas, pour la majorité des travailleurs, les augmentations générales de salaires nécessaires. Il met aussi en avant une « indemnité différentielle » entrée en vigueur le 1^{er} juin. Celle-ci doit compenser le fait que 862 000 travailleurs de la Fonction publique – soit près de 15 % des fonctionnaires – sont actuellement payés en-dessous du Smic. L'État se comporte comme n'importe quel patron, rognant sur les salaires et les conditions de travail.

Pour les travailleurs de la fonction publique, comme pour tous les autres, ce n'est pas le gel, mais l'augmentation immédiate des salaires qui serait nécessaire, ainsi que leur indexation sur les prix.

Camille Paglieri



Nos lecteurs écrivent



“Pour la qualité de vie au travail, il y a du boulot”

Cette année, à l'hôpital de Pontoise, la semaine de la qualité de vie au travail a coïncidé avec la deuxième canicule de l'année. La directrice de la « qualité - gestion des risques » a instauré la vigilance orange le 18 juin, en nous transmettant les affiches canicule de l'ARS.

Le lendemain, on a été conviés à utiliser des pièces rafraîchies (5°C de moins) : « Dès que votre activité le permet, n'hésitez pas à aller vous ressourcer ». Sur l'hôpital, il y a trois salles, dans les deux bâtiments principaux (sur 14). Mais attention, il faut aller chercher la clef au PC Sécurité ! Mission délicate : pour « se ressourcer », il faut déjà pouvoir prendre une pause, traverser le parking sous la fournaise pour prendre la clef, aller dans la salle pour se rafraîchir, puis retourner rapporter la

clef, avant la fin de la pause. Merci beaucoup Madame la directrice !

Et bien sûr, les patients, eux, ne peuvent pas se « ressourcer ». Au moins les ventilateurs, interdits pendant le Covid, sont à nouveau autorisés et même fournis, un par chambre. Mais leur qualité est tellement médiocre... Au moindre choc ils tombent en panne. Pas d'inquiétude, nous dit-on, si panne il y a, il suffit de ramener le matériel et il sera échangé : contre un matériel d'aussi piètre qualité bien sûr, et en quelques jours le stock est épuisé...

Le thème de la « semaine de la qualité de vie au travail » était cette année : « manager, c'est tout un travail ! ». Eh bien il y a encore du boulot...

Un lecteur travaillant à l'hôpital

Morts à la rue : cachez cette misère...

Si la canicule qui dure depuis des semaines rend les logements invivables, elle se transforme en enfer pour les sans-abris.

Les trottoirs deviennent de véritables plaques chauffantes, et il leur est souvent difficile de se mettre au frais, dans des lieux tels que les centres commerciaux, dont ils sont souvent chassés. L'association « Les Morts de la rue » comptabilise déjà près de 300 morts

depuis le mois de janvier, contre environ 1 000 décès sur toute l'année 2025, des chiffres sans doute largement sous-estimés. Elle dénonce également des mises à l'abri inadaptées, comme lorsqu'on sépare un couple ou bien qu'on refuse les animaux de compagnie, et de

toute façon largement insuffisantes. La Mairie de Paris a ouvert en tout et pour tout 100 places supplémentaires, ce qui porte leur nombre à 427, alors que la capitale compte entre 3 800 à 5 000 sans abris. Résultat : beaucoup ne tentent même plus d'appeler le 115 pour se mettre à l'abri.

Les associations d'aide rappellent que la mortalité est déjà très importante en

temps normal lorsqu'on n'a pas de toit – 49 ans d'espérance de vie en moyenne – et que l'été est une période au moins aussi mortelle que l'hiver, entre autres à cause du manque d'accès à l'eau ou à des espaces frais. On sait déjà que parmi les morts supplémentaires cet été, on dénombrera une importante proportion de sans abris, français ou étrangers – la canicule ne fait pas la

différence.

Pourtant, cette situation n'a rien d'une fatalité : la réquisition de logements et de moyens de climatisation permettrait de répondre à l'urgence de la situation. On en est loin, malgré les promesses d'un Macron qui prétendait qu'il n'y aurait plus un seul sans abri à la fin de sa présidence.

C. P.

GXO Logistique – Seine-et-Marne : grève contre les bas salaires

Dans cette entreprise de logistique où 400 travailleurs, dont la moitié d'intérimaires, préparent les commandes de vêtements et de chaussures pour le géant du textile Zalando, 90% des embauchés ont fait trois semaines de grève totale.

Pour compenser des salaires tout juste au Smic, les travailleurs exigeaient une prime de 1 500 euros et une prime de transport. Tous les jours, une cinquantaine de grévistes sur les deux équipes se relayaient au piquet de grève. Ils ont reçu le soutien de militants de la CGT et de Lutte ouvrière de l'usine Safran toute proche, venus à plusieurs reprises.

Dans cette entreprise à majorité féminine, en plus

des salaires au minimum, toutes et tous dénoncent les heures supplémentaires mises sur un compte RTT au lieu d'être payées. Le but est que le patron donne des repos... quand il n'y a pas de travail ! Ils en ont assez aussi de devoir déboursier jusqu'à 180 euros pour la mutuelle obligatoire. La coupe était pleine, alors que GXO, qui compte plusieurs centres logistiques, et plus encore Zalando, ont largement les

moyens de payer.

Les grévistes sont allés voir l'entrepôt GXO le plus proche, à quelques kilomètres, où ils ont été bien accueillis par les travailleurs.

Vendredi 11 juillet, ils ont obtenu une prime de partage de la valeur de 500 euros par an, une prime de carburant de 300 euros par an, et que le patron paye 75 % de la mutuelle au lieu de 50 % jusque-là. Il s'y ajoute le doublement de prime de rendement jusqu'à 200 euros par mois, 1,5 % d'augmentation générale et un jour de congé pour enfant malade.

Détermination et solidarité ont été nécessaires. Et avoir passé trois semaines à tenir tête au patron et à discuter ensemble a permis de resserrer les liens entre eux et de prendre confiance en leur force.

Ces champs de Seine-et-Marne ont vu surgir depuis quelques années des entrepôts similaires, de Mondial Relay à Chronopost et d'autres. Dans ce secteur, parmi les plus mal payés, les travailleuses et les travailleurs ont montré qu'ils étaient capables de se battre, et ils en sont fiers.

Correspondant LO



Le piquet des grévistes.

SNCF – Noisy-le-Sec : danger amiante, pas d'accord !

Jeudi 9 juillet, une cinquantaine d'ouvriers de l'atelier de maintenance SNCF de Noisy-le-Sec, sur la ligne E du RER, ont fait grève une journée, pour la troisième fois en huit mois, envahissant une réunion sur la question de l'amiante, entre la direction et représentants syndicaux.

Plusieurs travailleurs, jeunes et plus anciens, ont dit leur angoisse et leur colère vis-à-vis de la SNCF qui n'hésite pas à les exposer à leur insu à l'amiante, pourtant interdite depuis 1997 en France. Sur cette ligne E du RER, une quarantaine de rames en circulation contiennent encore de l'amiante. Non avertis de ce danger, de nombreux ouvriers grattent, percent et taraudent donc des voitures amiantées depuis des décennies. Il y a huit mois, par un simple courriel, la direction a demandé de ne plus percer les caisses ; et le 7 avril un rapport d'expertise de l'inspection du travail a interdit tout perçage. Malgré tout, un cadre de production a récemment envoyé deux ouvriers faire une telle opération sur l'une de ces rames du RER E.

Lorsqu'un cheminot, lors de la réunion, a interpellé le directeur de l'atelier

de Noisy-le-Sec sur ce scandale, lors de la réunion, ce dernier a excusé le cadre en disant : « Il n'en avait pas conscience, c'est une erreur ». Pire encore, la direction n'a pas donné suite à toutes les demandes des grévistes concernant les mesures à prendre, notamment une inspection complète de toutes les rames amiantées, et tout le monde a compris que ce n'était pas à l'ordre du jour.

En réalité, la direction veut absolument que les trains amiantés continuent à circuler, et donc soient entretenus, avec les risques que cela fait courir aux ouvriers. Il va donc falloir l'affronter et les travailleurs ont quitté la réunion en prévenant qu'ils refusaient à partir de maintenant de travailler sur les trains concernés par les problèmes d'amiante.

Correspondant LO

Dassault – Cergy : la CGT vole au secours du patron

Le 6 juillet, la CGT, dans un tract distribué à l'usine Dassault de Cergy, se félicitait de l'échec du projet commun européen SCAF. Elle commençait une campagne en faveur du SCANF (Système de combat aérien de la Nouvelle France).

La référence est explicite au slogan de Jean-Luc Mélenchon, le chef de file de LFI, grand ami de la famille Dassault, qui lui avait fait d'ailleurs il y a peu l'honneur d'une visite privée du nouveau site de Cergy.

Alors que Sophie Binet déclarait l'été dernier que : « Les milliards pour la Défense seraient au détriment des services publics et des Français », ou encore : « Les français n'ont pas besoin de Rafale supplémentaires, ils ont besoin de Canadair », la CGT Dassault continue une campagne syndicale maison qui lui est habituelle. Dès la fin des années 90, elle

s'est en effet employée à mettre les travailleurs de l'entreprise à la remorque des intérêts de la famille Dassault, en défendant un Rafale « made in France », à l'époque contre un projet franco-britannique.

Si le Rafale est une bonne affaire, il l'est avant tout pour les actionnaires, donc essentiellement la famille Dassault qui vit grassement des multiples financements publics qui l'alimentent, tous programmes confondus, depuis plus d'un siècle maintenant.

Mais plutôt que dénoncer cette situation, la CGT Dassault fait campagne

en faveur d'un engin de mort, quitte à y mettre des accents nationalistes inspirés par Mélenchon. Elle écrit ainsi : « Le SCANF, tel que nous le portons, c'est le système de combat aérien de la nouvelle France, (...) Dans un environnement instable, où les alliances évoluent et où les intérêts nationaux reprennent toute leur place, la question de la souveraineté redevient centrale ». La voilà promue grand stratège géopolitique, oubliant le rôle réel des Rafale lorsqu'ils interviennent en Afrique et dans les pays du Golfe.

Dassault n'a évidemment que faire de ce genre de conseiller économique, en ayant de bien plus efficaces et hauts placés dans l'appareil d'État. Mais si la CGT distille dans la tête des travailleurs que leur

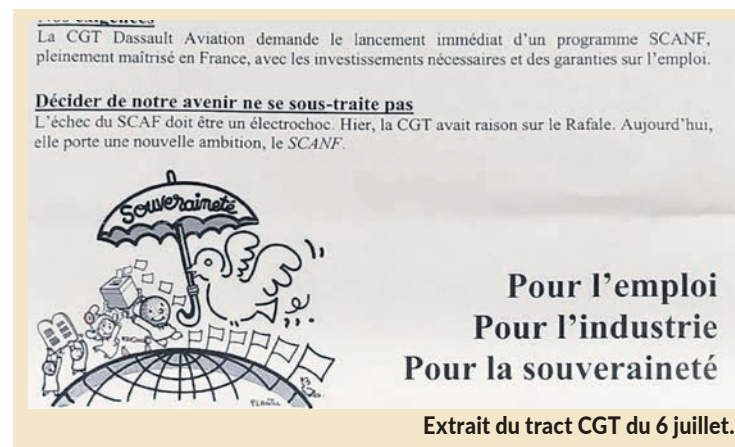
avenir dépend de la réussite économique de leur patron, celui-ci ne peut que s'en réjouir. La CGT désarme ainsi les travailleurs qui voudraient se battre pour leurs propres intérêts, ceux de la classe ouvrière contre le patron.

De l'autre côté du Rhin, les syndicats d'Airbus ont d'ailleurs mené de la même

façon les travailleurs allemands dans une impasse, en jouant la carte de leurs propres capitalistes contre le concurrent Dassault.

Des deux côtés du Rhin, ces organisations dites ouvrières arrêtaient de défendre les intérêts de la classe ouvrière, au profit de ceux de leur patrons.

Correspondant LO



CHU de Rouen : des conditions insupportables

Le CHU de Rouen emploie 10 000 personnes en tout, dont plus de 8 000 à Charles-Nicolle, le site principal, avec des services de pointe. Pourtant, à chaque crise, les travailleurs sont contraints de se débrouiller comme ils peuvent.

La majeure partie de l'hôpital n'est pas climatisée et, à la fin juin, quand la température extérieure est restée plusieurs jours à 40 °C, la tension était particulièrement palpable aux Urgences, mais aussi dans tout l'hôpital. Il fallait faire la course par exemple pour trouver des glaçons ou d'autres solutions pour rafraîchir l'air suffocant dans les chambres. C'est le personnel qui a dû acheter sur Internet des couvertures de survie pour les coller sur

les fenêtres car les volets, lorsqu'il y en a, sont des volets métalliques qui accumulent la chaleur. À ce moment-là, le sous-sol du Samu a été temporairement aménagé en cellule de refroidissement, avec des baignoires prêtées et des sacs mortuaires remplis d'eau avec des glaçons pour y plonger les patients. Pendant des jours, les soignants sont restés sur le qui-vive en permanence, obligés parfois d'imposer des examens

supplémentaires à des patients dont la température atteignait 39 °C afin de s'assurer qu'ils ne cachaient pas une infection en même temps qu'ils cherchaient comment les rafraîchir. Les services techniques aussi ont été très sollicités, de nombreuses machines étant tombées en panne, des ascenseurs aux frigos et aux ordinateurs. Les choses ont ensuite été un peu plus calmes, même si la température est remontée de nouveau. Mais ce qui révolte les travailleurs de l'hôpital est de devoir bricoler en permanence pour trouver les moyens de protéger les patients fragiles. Le personnel



RUE89

invente, avec les moyens du bord, pour faire face à la situation. Fort de l'expérience du mois de juin, il se prépare à d'autres crises, en sachant ne pouvoir compter que sur lui-même. La direction, elle, ne prévoit rien, à part multiplier les courriers et les rappels infantilisants expliquant comment bien s'hydrater, comment laver les tee-shirts personnels que les soignants ont été autorisés à porter à la place des blouses chaudes

et collantes ou même comment bien transporter les glaçons... au cas où certains auraient l'idée de les mettre dans leurs poches. L'hôpital est en crise permanente, dire que la situation met en évidence un manque de moyens relève de l'euphémisme. La vérité c'est qu'il faudra se mettre vraiment en colère pour ne pas être condamné à subir l'irresponsabilité des dirigeants et des gouvernements. **Correspondant LO**

Parc Disney : mort d'un travailleur, le patron responsable

Le samedi 2 avril 2016, un ouvrier de la maintenance du parc Disney, Olivier, était décédé, électrocuté en voulant changer une ampoule de l'attraction Phantom.

Ce n'est que tout récemment, plus de dix ans après, que le procès de cet accident a eu lieu, pour un jugement qui ne sera rendu que le 21 août.

À ce procès, deux sociétés étaient sur le banc des accusés, Veritas et EuroDisney. Le procureur a requis la relaxe pour la première en précisant que « la responsabilité était totalement imputable à EuroDisney ». Cela

n'a pas empêché l'avocate de la direction de dire que le travailleur avait « oublié de prendre les précautions nécessaires à son intervention et mal évalué les risques ». Mais il aura fallu la mort de ce travailleur pour que des mesures de sécurité élémentaires soient prises. La direction a ainsi fait installer dans toutes les

attractions des disjoncteurs 30 mA et les projecteurs sont maintenant à LED. Et les câbles d'alimentation sont depuis achetés directement chez un fournisseur. Le procureur a réclamé une amende de 225 000 euros pour « homicide involontaire ». Sachant qu'en 2025, le parc a déclaré 2,6 milliards d'euros de chiffre

d'affaires et un bénéfice de 260 millions d'euros, ce n'est pas cette amende qui va égratigner EuroDisney. Ce n'est vraiment pas cher payé pour la mort d'un salarié qui aurait pu être évitée si les dépenses de sécurité avaient été faites dès la mise en service de cette attraction. **Correspondant LO**

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel. Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2026.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe ☐

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Tour de France : **tour de souffrance**

Les neuf premières étapes du Tour de France se sont déroulées à une température moyenne de 32,4 degrés, soit 6,5 de plus que le précédent record.



« On n'a jamais vécu ça », se désole un directeur sportif, présent sur le Tour depuis trente ans.

Après cinq heures d'efforts dans la fournaise, les coureurs en sont réduits à plonger leurs avant-bras dans des bacs d'eau glacée pour faire baisser la température de leur corps,

tandis que d'autres passent quelques minutes à moins 120 degrés dans une cabine de cryothérapie. Plus simplement, lors d'une arrivée à Bergerac à 37 degrés, après 180 kilomètres d'efforts, le Belge Tim Merlier ou l'Erythréen Kenyan Biniam Girmay se sont précipités vers le centre de presse avec leur vélo, non pas pour répondre aux questions des journalistes, mais pour y bénéficier de la climatisation...

Face à ces difficultés, le syndicat des coureurs (Cyclistes professionnels associés, CPA) a exigé une réforme du calendrier estival, demandant un changement des heures de départ. Le maillot jaune Tadej Pogacar a également proposé de

changer les calendriers et de ne pas organiser de course en juillet et en août dans les endroits les plus chauds, tandis que le champion de France Romain Grégoire a proposé que le départ des étapes soit donné à 9 heures du matin.

Ces demandes de bon sens se heurtent pourtant au refus catégorique de l'organisateur, ASO. En effet, le choix d'organiser la course en juillet plutôt qu'en avril, et de démarrer les étapes à 13 heures plutôt qu'à 6 heures du matin, n'a rien de fortuit. ASO est une entreprise commerciale, appartenant au groupe de presse Amaury, qui possède le journal *L'Équipe* et qui organise d'autres épreuves comme le Rallye Dakar ou le Marathon de Paris. Elle cherche à maximiser les audiences, surtout pour le Tour de France qui constitue

l'épreuve cycliste la plus suivie au monde. Une étape peut attirer un million de spectateurs sur les routes, et la diffusion télévisée draine chaque jour des millions de téléspectateurs en France, des centaines de millions dans le monde.

ASO n'est pas la seule bénéficiaire de la manne provoquée par cette popularité : les sponsors et les marques propriétaires d'équipes (Decathlon, CMA CGM, Groupama, Ineos, Emirates, Intermarché, etc.) en profitent également

– c'est même une des conditions de leur participation. En outre, au-delà du Tour de France, les cyclistes professionnels ont un calendrier chargé d'épreuves qui s'enchaînent et sont pris dans un système de sport commercial qui n'est pas prêt de changer. Autrement dit, ils risquent fort de continuer à monter sur le vélo aux pires heures de la journée, aux pires jours de l'année, pour s'éreinter au quotidien sur 200 km de bitume brûlant. Business is business!

Michel Bondelet

Déchets radioactifs : une larme dans l'océan

Le 2 juillet, le CNRS et l'Ifremer, deux institutions scientifiques publiques, ont rendu compte de leur mission de contrôle des déchets radioactifs immergés.

Il y a donc, par 5 000 mètres de fond au nord-est de l'Atlantique, 200 000 futs, d'acier, de béton ou de résine, contenant des déchets radioactifs. C'est ainsi que, de 1946 à 1990, les pays possédant une industrie nucléaire, la France au premier chef, se débarrassaient des résidus de cette activité. Ce n'était pas très original car les mêmes se sont délestés de leurs navires obsolètes, de leurs stocks de munitions inutilisées etc. de la même

façon. La marine de guerre française a ainsi utilisé l'océan comme une poubelle jusqu'en 2002 et les cartes marines signalent, très près des côtes, des zones entières recelant des « explosifs immergés » où il est imprudent de faire traîner son chalut, voire de se baigner.

Sous la pression des opinions publiques et devant l'évidence que les déchets n'allaient pas se dissoudre par miracle au fond de l'eau, industriels et militaires ont renoncé à les jeter à la

mer. De plus, aujourd'hui, le piètre argument utilisé à l'époque sur l'absence de vie dans les grandes profondeurs marines tombe à l'eau. Les missions d'exploration ont en effet confirmé que, au contraire, les grandes profondeurs recèlent une vie profuse, multiple et complexe.

Mais, au lieu de se donner les moyens de la comprendre et sans même savoir ce que cette biodiversité apporte à l'équilibre même de la planète, les grandes puissances ont commencé à la détruire, en autorisant la recherche et l'exploitation minières dans les grandes profondeurs. Le président des États-Unis s'est même payé le luxe de la rendre légale... y compris dans les régions océaniques où il n'a aucune autorité.

Ainsi, le jour même où le CNRS et l'Ifremer rendaient leur rapport, on apprenait que la société Critical Metal corp, cotée à New York, avait racheté un paquebot de croisière polaire en vue de loger son équipe de recherches minières en mer, au sud du Groenland. La pollution des grands fonds marins n'est donc pas une histoire révolue, pas plus que l'irresponsabilité abyssale de la classe dirigeante.

Paul Galois

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre



Alsace

Lundi 20 juillet : **Strasbourg**
Mardi 21 juillet : **Schiltigheim**
Mercredi 22 juillet : **Haguenau**
Jeudi 23 juillet : **Mulhouse**

Bordeaux

Lundi 20 juillet : **Mérignac**
Mardi 21 juillet : **Mérignac**
Mercredi 22 juillet : **Bègles**
Jeudi 23 juillet : **Bègles**

Cher-Nièvre

Lundi 20 juillet : **Nevers**
Mardi 21 juillet : **Moulin**
Mercredi 22 juillet : **Bourges**
Jeudi 23 juillet : **Issoudun**

Loire-Drôme

Lundi 20 juillet : **Saint-Étienne**
Mardi 21 juillet : **Saint-Chamond**
Mercredi 22 juillet : **Annonay**
Jeudi 23 juillet : **Montélimar**

Nord

Lundi 20 juillet : **Onnaing**
Mardi 21 juillet : **Saint-Saulve**
Mercredi 22 juillet : **Bruay-sur-l'Escaut**
Jeudi 23 juillet : **Denain**

Saône-et-Loire

Lundi 20 juillet : **Mâcon**
Mardi 21 juillet : **Montceau-les-Mines**
Mercredi 22 juillet : **Le Creusot**
Jeudi 23 juillet : **Autun**

Bretagne

Jeudi 16 juillet : **Lanester**
Vendredi 17 juillet : **Vannes**
Samedi 18 juillet : **Lorient**

Côte-d'Azur

Jeudi 16 juillet : **Nice Ouest**
Vendredi 17 juillet : **Toulon**
Samedi 18 juillet : **Toulon**

Languedoc

Jeudi 16 juillet : **Montpellier**
Vendredi 17 juillet : **Sète**
Samedi 18 juillet : **Perpignan**

Loiret

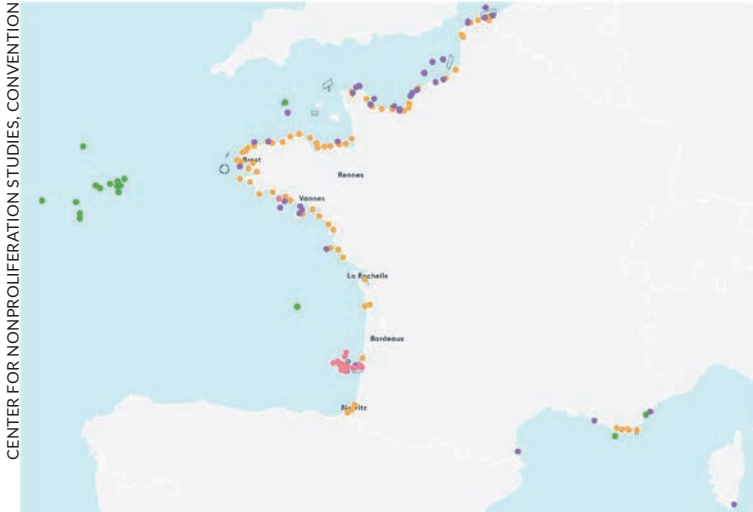
Jeudi 16 juillet : **Orléans**
Vendredi 17 juillet : **Gien**
Samedi 18 juillet : **Montargis**

Nord-Pas-de-Calais-Oise

Jeudi 16 juillet : **Arras**
Vendredi 17 juillet : **Compiègne et Crépy-en-Valois**
Samedi 18 juillet : **Compiègne et Noyon**

Région de Rouen

Jeudi 16 juillet : **Oissel, Saint-Étienne-du-Rouvray**
Vendredi 17 juillet : **Oissel**
Samedi 18 juillet : **Dieppe**



Carte officielle des munitions immergées sur les côtes métropolitaines.